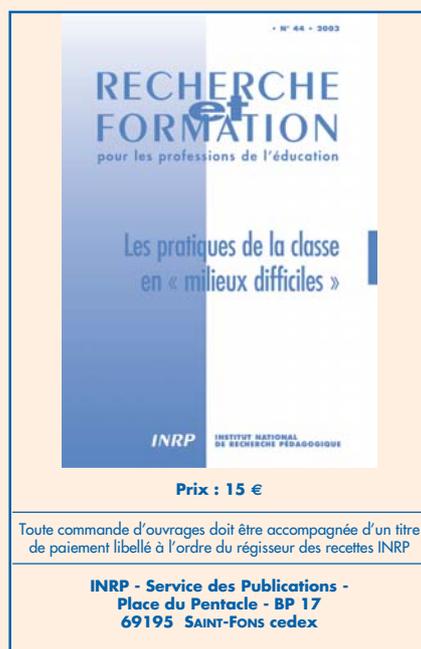


## LE TRAVAIL À LA MAISON RACONTÉ AUX ENSEIGNANTS

Le travail scolaire est un objet de prédilection pour de nombreux travaux en sciences de l'éducation, mais paradoxalement, la question du travail personnel de l'élève, accompli sur une autre scène que la scène officielle de la classe est, le plus souvent, ignorée de ces mêmes travaux. Pourtant, la demande de travail adressée aux élèves excède largement le cadre de la classe et les pouvoirs publics n'ont cessé de rappeler le rôle prépondérant que l'école doit jouer dans le suivi et l'accompagnement des élèves afin de ne plus laisser au seul investissement personnel et familial la prise en charge de ce travail. Mais en quoi consiste le travail personnel de l'élève ou cette partie communément appelée « devoirs à la maison » ? Que peut-on dire exactement des manières de travailler à la maison, de leur efficacité possible et de ce qui produirait des effets différenciateurs dans ces manières de faire renforçant les inégalités entre diverses catégories d'élèves ?

Une recherche conduite auprès de 600 collégiens et lycéens sur les « gestes de l'étude » requis et mis en œuvre dans deux disciplines scolaires, – les mathématiques et l'histoire – confirme que les élèves, dans leur grande majorité, sont préoccupés par leur « devoir scolaire ». Tous ou presque manifestent une certaine maîtrise du protocole scolaire qui définit le travail personnel comme devant être accompli régulièrement, de manière autonome, dans des lieux et des temps favorables à l'étude. De même, le discours plus spécifique aux disciplines et qui consiste à dire, par exemple, que « faire des mathématiques, c'est résoudre des exercices » ou que « produire un texte en histoire » implique le « commentaire de documents d'origines diverses », est massivement entendu et déclaré par les élèves que nous avons rencontrés. Toutefois, cette uniformisation des réponses et cette apparente compréhension des règles du contrat didactique – du moins les plus formelles – n'empêchent nullement que des différences apparaissent entre les élèves forts et les élèves plus en difficulté.

On notera, par exemple, qu'en collègue et pour les bons élèves, le domicile est un lieu ou un milieu que l'élève organise afin de répéter et



poursuivre ce qui a déjà été étudié en classe, de manière coopérative, avec le professeur et les autres élèves. Cette posture de l'étude s'inscrit dans une vision synchronique, sans coupure des lieux et des temps, mais où l'essentiel de « l'étude scolaire » s'est, malgré tout, produit en classe. *A contrario*, chez les élèves les plus en difficulté, le domicile semble davantage correspondre à un deuxième milieu d'étude dans lequel ils vont tenter de trouver ou de se donner une deuxième chance. Ils retraitent ou traitent, dans cet espace, la leçon logiquement étudiée en classe, à partir de ce qu'ils pensent être les attentes de l'institution, mais dont ils n'ont pas nécessairement réussi à se saisir en classe. Une telle vision découpée, diachronique de l'étude est souvent solidaire, chez ces élèves, de l'illusion de pouvoir rattraper, à la maison, ce qui ne s'est pas fait en classe, en se conformant aux aspects les plus formels de ce qu'ils perçoivent du contrat didactique et de ses exigences. N'ayant pas totalement réussi à se mettre d'accord sur la nature des objets à étudier, semblant découvrir pour la première fois des exercices travaillés en classe pourtant tout au long de la séquence d'apprentissage, les élèves faibles se croient dans l'obligation d'inventer des gestes d'étude vis-à-vis desquels ils ont le sentiment de n'avoir été ni préparés ni entraînés en classe. Dans ces conditions, il y a

tout lieu de penser que si ces malentendus ne sont pas résolus en classe, il y a fort à parier qu'ils le seront difficilement à la maison.

Ainsi, le travail à la maison pour être personnel et privé n'en n'est pas moins ancré dans des moments collectifs de l'étude. Et de ce point de vue, il est tout à fait surprenant que cela soit justement une aide de type individuel qui soit le plus souvent proposée aux élèves en difficulté et que cette aide se limite fréquemment à des méthodes de travail générales, détachables de tout contenu de savoirs, oubliant que la forme de l'étude ne peut à elle seule suppléer le fond. Ces constats relancent, d'une certaine manière, le débat sur le principe et les modalités des dispositifs d'accompagnement scolaire, et plus largement la part de prise de responsabilité que l'école peut et doit assumer dans l'aménagement des conditions de l'étude aidée en vue de permettre aux élèves de gagner en autonomie.

Christine FELIX,  
IUFM de Marseille

**MERCI AUX LECTEURS  
d'X.Y.ZEP d'ÊTRE INDULGENTS  
POUR LE RETARD PRIS PAR CE NUMÉRO.  
SUR LE SITE [WWW.INRP.FR](http://www.inrp.fr)  
(« POLITIQUES COMPENSATOIRES »),  
VOUS RETROUVEREZ L'ESPACE  
« ÉDUCATION PRIORITAIRE »  
AVEC DE NOMBREUSES ACTUALISATIONS.**

Directeur de la publication : Emmanuel FRAISSE,  
Directeur de l'INRP

Équipe rédactionnelle

Martine KHERROUBI : Rédactrice en chef  
Danielle N. DUQUENNE : Secrétaire de rédaction  
Christiane CAVET, Michel CLÉMENT, Nicole GUIFFRAY,  
Jocelyne PERRET, Jean-Yves ROCHEX,  
Marie-Odile MAIRE SANDOZ

Maquette et réalisation PAO : Nicole PELLIEUX

Impression : JOUVE S.A., Paris

Institut National de Recherche Pédagogique  
Centre Alain Savary,  
Centre national de ressources sur les REP et les ZEP  
Place du Pentacle - BP 17 - 69195 SAINT-FONS cedex  
Tél. : 04 72 89 95 73 ou 74 - [cas@inrp.fr](mailto:cas@inrp.fr)  
ISSN 1276-4760  
CPPA n° 0902B05544